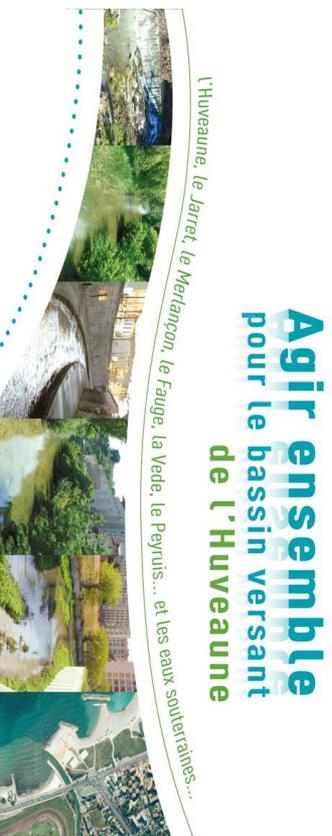


Bulletin d'information du Syndicat Intercommunal de l'Huveaune - Décembre 2013



Le Syndicat Intercommunal de l'Huveaune vous fait part de son actualité, largement marquée tout au long de cette année 2013 par la démarche de Contrat de Rivière dans laquelle il s'est engagé en tant que porteur.

Pour plus d'informations sur la démarche elle-même, nous vous invitons à consulter notre site internet : www.syndicat-huveaune.fr

Le Comité de Rivière est constitué !

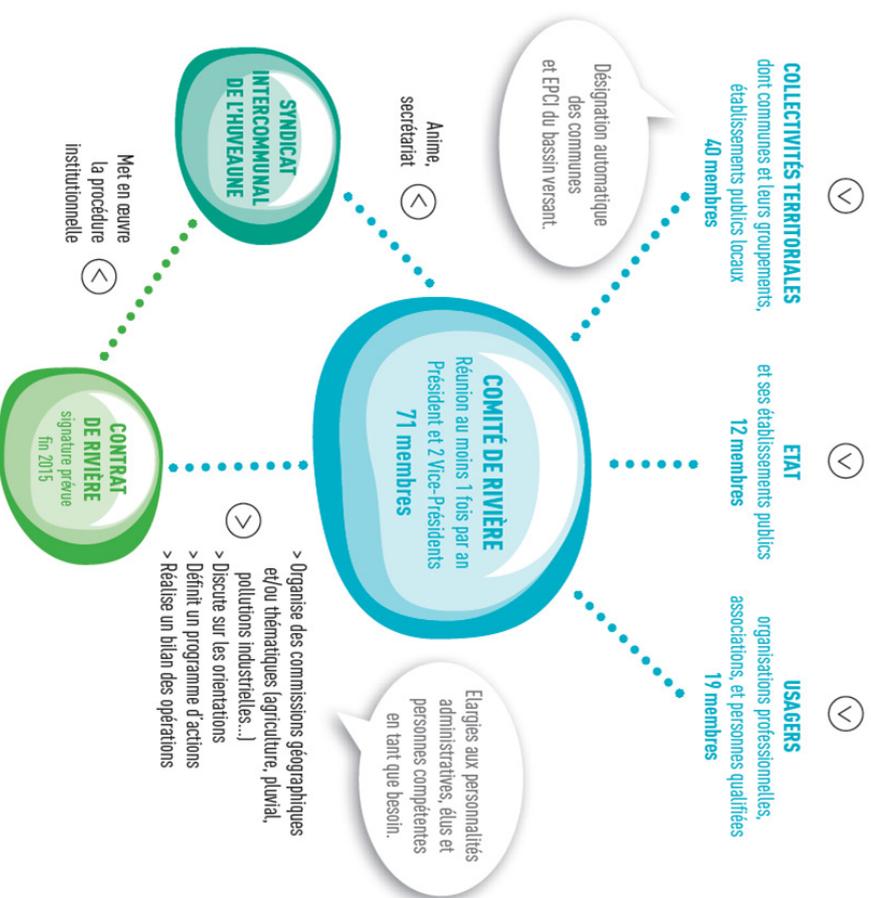
Le Comité de Rivière du bassin versant de l'Huveaune est institué par l'arrêté interpréfectoral du 17 décembre 2013, et désigne les 71 membres des 3 collèges le composant.

L'arrêté interpréfectoral est téléchargeable à partir du lien : <http://www.syndicat-huveaune.fr/?p=813>

Le Comité de Rivière est l'instance de pilotage, de discussion et de suivi du Contrat de Rivière. Sa constitution se fait dans le cadre de la procédure institutionnelle "contrat de milieu". Il fonctionne avec des règles souples (consensus, pas de vote, pas de quorum). Il se déclinera en commissions thématiques ou groupes de travail.

Le comité de rivière instance de discussion et de suivi du contrat de rivière

3 collèges dont les représentants sont désignés par arrêté préfectoral



Toutes les communes et groupements de communes situés dans le bassin versant (périmètre institutionnel) sont désignés automatiquement dans le Comité de Rivière.

Une plaquette destinée aux collectivités est téléchargeable à partir du lien : http://www.syndicat-huveaune.fr/wp-content/uploads/2013/12/SIH_fiche-comit%C3%A9.pdf

Le Comité de Rivière se réunira pour la première fois en février 2014, autour d'une présentation du travail de co-construction du diagnostic préalable et du programme préliminaire d'actions, proposant ainsi les grandes orientations à suivre pour répondre aux objectifs du territoire.

Les enjeux et objectifs du Contrat de Rivière

Suite au travail participatif réalisé tout au long de l'année 2013, les enjeux et objectifs auxquels devront répondre le Contrat de Rivière pour le bassin versant de l'Huveaune ont été définis.

Le rapport Diagnostic complet sera prochainement mis en ligne.

ENJEU A	Qualité des eaux	<ul style="list-style-type: none"> Reconquérir la qualité des milieux aquatiques en agissant sur la réduction et le contrôle des pollutions urbaines (domestiques et espaces publics, essentiellement par temps de pluie) et des pollutions à caractères industriel et agricole Améliorer les connaissances de l'état des milieux et des sources de contamination Lutter contre les pollutions domestiques en particulier par temps de pluie Réduire les apports substances dangereuses aux rivières et à la mer Limiter les apports contaminants par lessivage des surfaces imperméabilisées aux cours d'eau et sur le littoral Diminuer les apports en nitrates et pesticides Mettre en place une stratégie de gestion des macrodéchets
ENJEU B	Qualité des milieux naturels aquatiques	<ul style="list-style-type: none"> Restaurer les fonctionnalités écologiques des cours d'eau tant en termes de qualité physique (état du lit et des berges, continuité écologique) que de quantité d'eau disponible pour la vie aquatique Améliorer les connaissances de l'état des dégradations géomorphologiques des cours d'eau et élaborer une stratégie de restauration à l'échelle du bassin versant Préserver les berges, la ripisylve et la biodiversité et restaurer les fonctionnalités écologiques des milieux naturels Restaurer la continuité écologique et assurer un débit réservé dans l'Huveaune et ses principaux affluents
ENJEU C	Etat des ressources en eau	<ul style="list-style-type: none"> Gérer durablement la ressource en eau en adéquation avec les besoins du territoire et en lien avec la fonctionnalité des cours d'eau Améliorer et diffuser les connaissances sur les ressources et les besoins en eau Mettre en place des actions d'économie en eau
ENJEU D	Gestion quantitative du ruissellement et des inondations	<ul style="list-style-type: none"> Construire une stratégie globale de réduction du risque inondation, en lien avec une gestion concertée des eaux pluviales, cohérente avec les politiques d'urbanisation et favorisant le rôle des zones naturelles et agricoles du territoire Améliorer les connaissances et mettre en œuvre une politique de gestion des eaux de ruissellement à l'échelle du bassin versant Privilégier le préventif au curatif
ENJEU E	Gestion locale concertée et valorisation du bassin versant	<ul style="list-style-type: none"> Instaurer une gestion concertée et durable du bassin versant, en favorisant la transversalité entre les acteurs et projets du territoire, autour de la politique de l'eau et des milieux Développer la réappropriation de l'Huveaune et de ses affluents par les riverains et les acteurs locaux pour réhabiliter le lien social entre cours d'eau et populations Animer et piloter le contrat de rivière Valoriser les milieux aquatiques et développer leurs fonctions sociales et récréatives Informier, sensibiliser, éduquer, former les différentes communautés d'acteurs
objectifs		

ENJEU E : TRANSVERSAL : A DECLINER AVEC LES ENJEUX A à D

Retour sur les Rencontres au Fil de l'Eau - septembre 2013

Le SIH a rencontré les acteurs du territoire (partenaires, institutionnels, collectivités, associations, acteurs économiques, riverains, usagers...) et les a invité à s'exprimer sur les interrogations, les souhaits et les idées pour construire le Contrat de Rivière du bassin versant de l'Huveaune. Ces premières rencontres publiques, construites sur un mode participatif, ont accueilli 124 participants issus d'horizons différents.

Nous remercions tous les participants pour la richesse des échanges qui ont eu lieu lors de ces rencontres. Ceux-ci ont contribué à l'identification et la prise en compte des enjeux constituant le socle de ce contrat en construction.

Le compte-rendu des Rencontres au Fil de l'Eau est accessible à partir du lien suivant :
http://www.syndicat-huveaune.fr/wp-content/uploads/2013/10/CR_Rencontres_SIH_0913.pdf



Conception : Syndicat Intercommunal de l'Huveaune
 992 Avenue de la Fleuride, ZI les Paluds

13400 Aubagne
 04 42 62 80 90